

Proconseil Office de conseil viticole

Jordils 3 - CP 1080 • 1001 Lausanne 021 614 24 31 viticulture@prometerre.ch www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie

Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)

Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges 079 941 09 18 philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N°14 du 23 juin 2025

<u>Stade phénologique et météo</u>: entre nouaison et petit pois. Très fortes chaleurs annoncées. Précipitations possibles jeudi.

Stress hydrique: soyez attentifs aux jeunes ceps et aux parcelles à faible réserve utile.

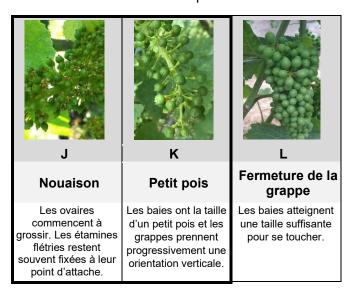
Mildiou : expression de nombreux symptômes la semaine passée. Ils touchent majoritairement les jeunes feuilles.

Oïdium: la vigilance est de mise.

<u>Programmes « fin de saison en bio »</u>: fin des traitements avec des produits de synthèse pour les parcelles avec ces contributions (fédérale ou cantonale).

Stade phénologique et météo

La nouaison est passée, la phase de grossissement des baies est en cours et avance rapidement.



Le 21 juin, des orages accompagnés de grêle ont traversé le canton sans dégâts majeurs. Ils ont arrosé les vignes de façon très inégale comme le montre le tableau ci-dessous avec 30 mm tombés à certains endroits et rien du tout à d'autres.

Précipitations et températures moyennes du 17 au 22 juin 2025. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. Moy. (°C)
La Côte (8)	0	23.0
Lavaux (6)	6 à 31	23.0
Chablais (5)	0	23.4
Orbe-Bonvillars (4)	8 à 29	22.0
Vully (1)	0	22.7

De fortes chaleurs sont annoncées cette semaine (jusqu'à 36°C mercredi!). Lors de l'effeuillage, attention à conserver quelques feuilles pour protéger les grappes du côté exposé l'après-midi.

Des averses orageuses sont prévues jeudi.

Stress hydrique

Les conditions météorologiques de ces dernières semaines sont globalement favorables à la croissance de la vigne, cependant l'eau commence à manquer dans certaines parcelles et de manière importante pour les jeunes ceps. Leur système racinaire ne permet pas encore de capter l'eau en profondeur et ces derniers se retrouvent actuellement en stress important. A ce stade, il s'agit de prendre des mesures afin d'éviter un arrêt de croissance irréversible.



Figure 1: Remplacement de l'année dont l'apex se dessèche. Une attention particulière est à apporter à ces ceps qui rencontrent une concurrence hydro-azotée encore plus importante. Source : Proconseil

Diagnostic visuel et premières observations :

- Vrilles orientées vers le bas et feuilles « abattues » lors de l'épisode de stress (forte chaleur / vent). Les symptômes disparaissent le matin, lorsque la plante a pu se rééquilibrer.
- 2) Les symptômes sont encore présents le matin.
- 3) Limitation de la croissance de l'apex et recouvrement par les feuilles
- 4) Chute de l'apex et jaunissement (voire chute) des feuilles de la zone des grappes



Figure 2 : Symptômes visuels de stress hydrique (descriptions dans le paragraphe ci-dessus). Source : Proconseil.

Afin de limiter la contrainte hydrique, diverses actions peuvent être mises en œuvre :

Réduction du taux de couverture :

En premier lieu, limitez toute concurrence au niveau du cavaillon. Un second niveau consiste à travailler de façon superficielle, sur 5 à 10 cm maximum, un rang sur deux, à l'aide d'outils tels que griffes ou disques pour perturber un enherbement bien en place. Pour les cas plus problématiques, détruisez entièrement le couvert en place un interligne sur deux.

Attention, la destruction de l'interligne n'est pas autorisée dans les SVBN ou si vous êtes inscrit à la mesure fédérale de couverture appropriée du sol en viticulture. Pour cette mesure, un taux de couverture de 70 % doit être garanti tout au long de l'année, dans chaque parcelle de l'exploitation.



Figure 3: Mini profil de sol réalisé à la suite d'un bêchage superficiel du sol. En vert, ligne de délimitation du travail du sol. Source : Proconseil

<u>Autre technique à programmer en amont de la période critique :</u>

Création d'un paillage à l'aide d'un couvert végétal temporaire roulé (par exemple : seigle) visant à limiter la concurrence hydrique de l'enherbement durant la fleur.



Figure 4 : Couvert de seigle détruit par roulage avant la période de floraison. Source : Proconseil.

Irrigation:

Lorsque l'apport d'eau s'avère possible, l'irrigation des vignes adultes ou jeunes vignes peut être réalisée à l'aide de divers équipements : goutte-à-goutte fixe, « mobile » ou aspersion.



Figure 5: Attention particulière pour les jeunes plantations avec feutres végétaux. Source : Proconseil

NB: dans le cas où un feutre végétal est en place, soyez conscient que les premiers milimètres de pluie sont entièrement absorbés par le feutre. Des cas de perte entière de plantation ont été signalés ces dernières années avec des stress hydriques renforcés par ces installations.

Mildiou

Observations:

- Sorties importantes de symptômes sur feuilles la semaine passée, issues des contaminations de la première semaine de juin.
- Des symptômes de type rot gris ou brun (selon les stades) pourraient apparaître quelques jours plus tard sur les baies. A surveiller. Le temps d'incubation des infections entre le feuillage et les grappes n'est pas le même.
- Un feuillage sain peut, sur certains cépages sensibles (ex. Merlot), cacher des attaques sur grappes. Restez vigilant.
- Dans certains secteurs, les orages de samedi ont lessivé la protection.

- Nouvelles contaminations possibles selon les orages prévus jeudi.
- RAPPEL: La croissance des organes est toujours très rapide en ce moment. Les nombreuses feuilles nouvellement formées et les baies en formation sont à protéger rigoureusement.
- Le feuillage doit être sain et actif pour la deuxième partie de la saison.

Risque moyen estimé:



Le niveau de risque est très dépendant des précipitations orageuses qui vont avoir lieu.

Stratégie:

- La protection doit être renouvelée après un cumul de 20 mm pour les produits de contacts et 9-10 jours pour les produits pénétrants.
- Effeuillez pour aérer la zone des grappes et maximiser l'efficacité des produits.

Viticulture biologique

Nous conseillons l'apport de 200 à 250 g de cuivre métal par hectare. Pour déterminer le dosage, le stade de développement de la vigne et la densité de plantation sont actuellement les principaux facteurs de décision.

Oïdium

Observations:

- Symptômes discrets pour le moment.
- Baisse de sensibilité aux nouvelles contaminations mais attention au développement de mycélium possiblement déjà présent sur le pédicelle des baies.
- Rappel : Croissance rapide entraine une dilution des produits donc une perte d'efficacité.
- L'alternance d'averses et de chaleur est favorable à ce champignon.
- Attention aux enherbements qui peuvent atteindre la zone des grappes et entrainer un microclimat favorable (par exemple zones à vergerettes).

Stratégie (rappels) :

- La protection doit être renouvelée après un cumul de 20 mm pour les produits de contacts et 9-10 jours pour les produits pénétrants.
- La croissance de la vigne doit être prise en compte dans les cadences de renouvellement.
- Une protection continue doit être garantie.
- Aérez la zone des grappes (assèchement du milieu et meilleure pénétration des produits de traitement).
- Réalisez au minimum un traitement face par face dans la période « floraison – post floraison ».

POINT D'ATTENTION:

Attention aux fortes chaleurs et aux risques de phytotoxicité pour les produits contenants des terpènes (Helio-...) ou du bicarbonate de potassium (hydrogénocarbonate de potassium).

Viticulture biologique

Rappels : tout comme en lutte intégrée, la réussite de la protection en viticulture biologique repose sur le couplage de différents facteurs : réglages du pulvérisateur, gestion du feuillage et doses appliquées.

- Réalisez les travaux **d'effeuillage** le plus rapidement possible.
- Appliquez des doses de soufre proches des maximums homologués durant la période de forte sensibiltié.

Programmes « fin de saison en bio »

Avec l'avancée rapide de la phénologie, il est estimé qu'en moyenne, le stade BBCH 73 « plomb de chasse » sera atteint sur le canton en milieu de semaine. La date du **25 juin** marque donc la limite pour effectuer des traitements à l'aide de produits de synthèse dans les parcelles inscrites à la mesure « fin de saison en bio », qu'elle soit fédérale ou cantonale.

Rappel du bulletin précédent : si vous n'avez pas encore eu recours au cuivre cette saison, une première « forte » dose est recommandée (300 à 400g de Cu métal/ha).

Risque moyen estimé:



Auteurs :

Florian Favre, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch
Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

<u>Remarque</u>: L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.